

**Mention d'information sur l'utilisation des données pour le projet de recherche Meduse:
Comprendre les mécanismes de production des inégalités sociales et territoriales d'accès aux soins**

Responsable scientifique : Aurélie Pierre (Irdes)

Le projet Méduse ambitionne d'étudier les mécanismes de production des inégalités sociales et territoriales d'accès aux soins en confrontant les caractéristiques de l'offre de soins avec celles des individus. Ce projet de recherche s'appuie sur les données de l'enquête EHIS 2019 appariées avec les données de consommations de soins du Système Nationale des Données de Santé (SNDS).

Ce projet de recherche poursuit un objectif d'intérêt public, qui fait partie des missions définies dans les statuts du Gip-Irdes. La base légale du traitement des données dans le cadre de ce projet, au sens de la réglementation européenne relative à la protection des données (RGPD), est la « mission d'intérêt public ». L'intérêt public de cette étude, sa qualité scientifique et sa pertinence éthique ont été confirmés par un comité scientifique interne au responsable de traitement et par un comité éthique et scientifique pour les recherches, les études et les évaluations dans le domaine de la santé, indépendant du responsable de traitement. Il a également reçu un avis favorable du Comité du Secret Statistique.

Conformément à l'article 66 de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ce projet a fait l'objet d'une autorisation de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (Cnil) en date du 30/12/2022. La Cnil est l'autorité de contrôle chargée de surveiller l'application des règles relatives à la protection des données, afin de protéger les libertés et droits fondamentaux des personnes physiques à l'égard d'un traitement de données.

Pour ce projet, les adresses de résidence de 2018 des personnes échantillonnées pour l'enquête EHIS 2019 sont exploitées. Ces adresses, associées à des numéros non identifiants, ont pour seul objectif de calculer des distances d'accès aux soins. Elles ne seront utilisées pour aucun autre motif. Les chercheurs en charge du projet n'auront pas accès aux adresses mais aux distances d'accès aux soins calculées à partir de ces adresses. Les personnes chargées de la réalisation de cette recherche, exerçant au sein du Gip-Irdes et habilitées par le producteur de données à accéder aux données et à les traiter, accèdent aux données via un espace sécurisé. Les données seront conservées six ans à compter de la mise à disposition des données. L'archivage est également réalisé au sein de l'espace sécurisé.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (loi informatique et libertés), et la réglementation européenne relative à la protection des données (RGPD) s'appliquent aux données utilisées dans ce projet. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification, de limitation des données ainsi qu'un droit d'opposition au traitement de ces données. Ces droits peuvent être exercés auprès de la Déléguée à la protection des données du Gip-Irdes, que les personnes enquêtées peuvent contacter par courriel en écrivant à dpo@irdes.fr, ou par courrier postal à l'adresse suivante : DPO du GIP-Irdes 21-23, en indiquant «Projet Meduse» dans l'objet de la demande. Par ailleurs, vous disposez d'un droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, en particulier auprès de la Cnil si vous considérez que le traitement de données à caractère personnel vous concernant constitue une violation du règlement général sur la protection des données et de la loi informatique et libertés.

Pour toute question concernant spécifiquement l'utilisation des données dans le cadre du projet Meduse, merci de les adresser à pierre@irdes.fr. Le Gip-Irdes, responsable du traitement, situé 21-23 rue des Ardennes, 75019 Paris, est représenté par Denis Raynaud (raynaud@irdes.fr), son directeur.